



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RECTORAT DE PARIS – Division des personnels enseignants du privé - DEP2 12, bd
RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE d'Indochine – CS 40 049 – 75933 Paris cedex 19

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

IMPRIME B (Circulaire 19AN0028)

DECLARATION D'INTENTION DE PARTICIPER AU MOUVEMENT DES MAITRES DES ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

(DATE LIMITE DE RETOUR : LE 12 MARS 2019 – mvt.dep@ac-paris.fr)

ETABLISSEMENT SCOLAIRE :

Code RNE :

Nom :

Adresse :

JE SOUSSIGNE(E),

NOM, PRENOM :

GRADE (ÉCHELLE DE REMUNERATION) :

DISCIPLINE ET CODE DISCIPLINE :

**Déclare avoir l'intention de participer au mouvement des maîtres en vue
d'obtenir une mutation ou un complément horaire pour la rentrée 2019 :**

POUR L'ACADEMIE DE PARIS

POUR UNE AUTRE ACADEMIE

PRECISEZ QUELLE(S) ACADEMIE(S) :

POUR UNE DEMANDE DE COMPLEMENT HORAIRE

PRECISEZ LA QUOTITE DEMANDEE :

**et m'engage à prévenir par écrit la Division des enseignants du privé, bureau
DEP2, pièce 2043, si j'obtiens satisfaction à ma demande de mutation dans une
autre académie.**

► **Rappel important :** votre poste doit obligatoirement apparaître au mouvement des maîtres, même dans le cadre d'une recherche de complément de service. Dans ce cas, vous pouvez, si vous le souhaitez, postuler à nouveau sur votre emploi principal et un complément de service pour un emploi secondaire ou bien rechercher un emploi à temps complet par ailleurs.

Vu et transmis,

Fait àle

Le chef d'établissement

Signature de l'intéressé(e)